



PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, SARL AFFLELOU
(le client ou maître d'ouvrage),

Concernant les travaux exécutés en date du 16 / 10 / 23 par l'entreprise :
Alors Pénisseries.

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

 Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Plaisance du Touch le 16.6.23
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage

Signature de l'entreprise

Inter Eric.

Réserve au service administratif : Nom intervenant : 02 88 32 81
Date d'intervention / /
Horaires d'intervention de h mn à h mn

LALOI MENUISERIES – 156 impasse de la Bourgade – 31670 LABEGE
05 62 88 25 80 - 05 62 88 32 81 – email : contact@laloi-menuiseries.com
SAS au capital de 42 000 € - Siret 410 393 086 00039 - APE 2512Z - TVA intracommunautaire FR77 410 393 086